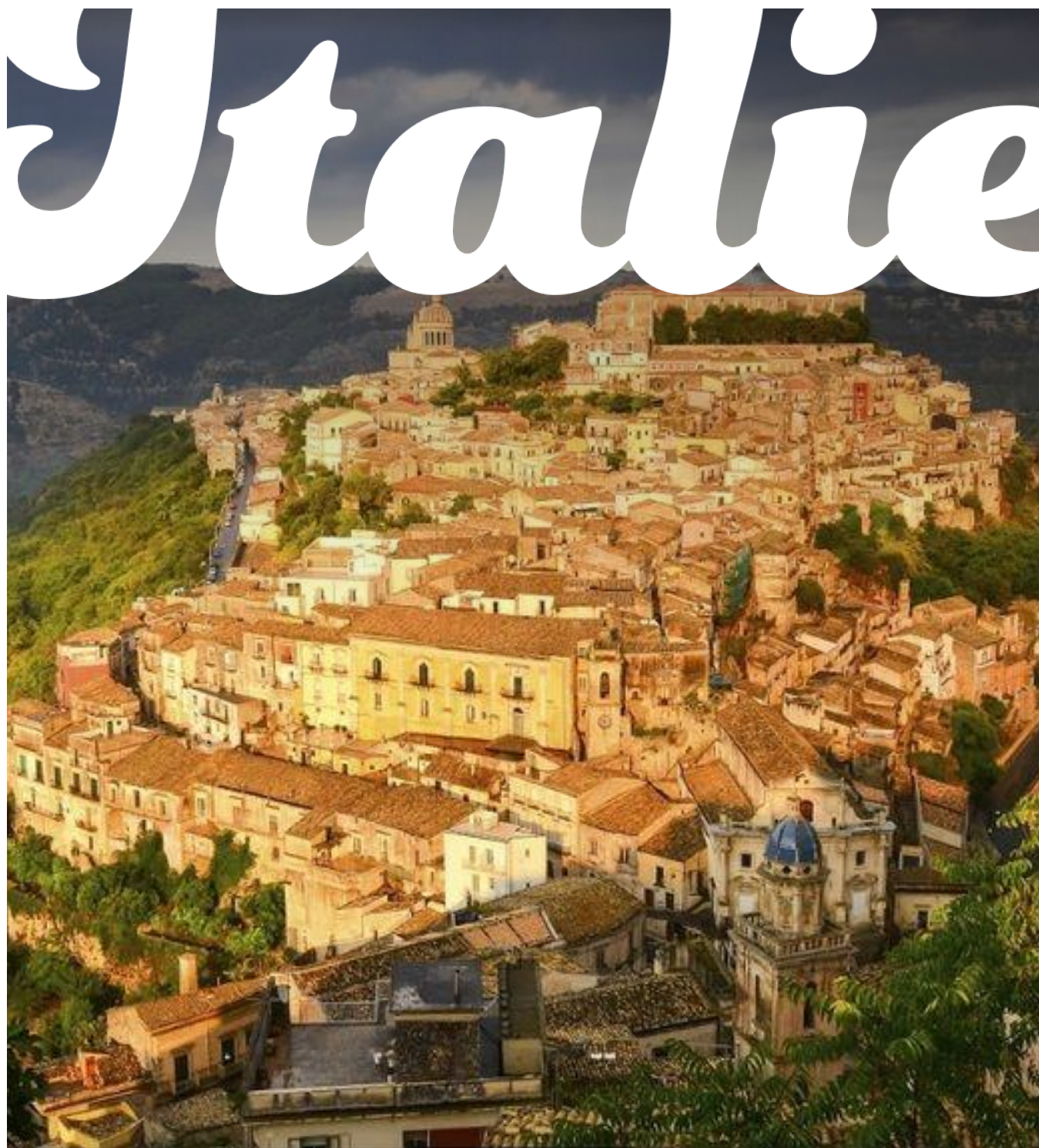


intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



Charmes de la Sicile orientale : Syracuse, Taormine, Catane et la vallée de Noto

Circuit en Sicile orientale au fil des sites culturels classés à l'UNESCO

Du 03 octobre au 10 octobre 2026

Votre voyage en quelques mots

La réputation de la Sicile dans les domaines de l'histoire des civilisations, de l'art et du patrimoine n'est plus à faire. Et pourtant, connaît-on vraiment la plus grande île de la Méditerranée, bénie des dieux ? En effet, ses paysages ancestraux entre mers et montagnes abritent une myriade de villes et villages liés à autant de mythes, de traditions que plusieurs voyages ne suffisent pas à en découvrir toutes les richesses. Ainsi, les voyageurs avertis ne manqueront pas de se laisser porter par cet itinéraire dédié à la "seule", mais non moins extraordinaire, partie orientale de l'île, empreinte d'un double héritage majeur, antique et baroque, qui ne compte pas moins d'une dizaine de sites inscrits au **patrimoine mondial de l'UNESCO**.

Les points forts

- la visite privée du palais Biscari à Catane
- les mosaïques de la villa romaine du Casale à Piazza Armerina
- les villes baroques de la vallée de Noto
- Syracuse.

Votre conférencier



Camille BENFREDJ

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Vol Paris / Catane

Vol régulier Paris / Catane.

Puis, transfert à l'hôtel à Catane. Dîner et nuit.

Journée 2

Catane, la ville sous le volcan et Taormina

(Environ 110 km)

Ce matin, nous visiterons **Catane**, édifiée aux couleurs de l'Etna. Reconstituée maintes fois au lendemain des séismes et autres éruptions volcaniques, la ville compte de nombreux et remarquables édifices baroques, telle sa monumentale **cathédrale**.

Nous verrons également le **palais Biscari** (*visite privée sous réserve d'autorisation*), considéré comme le plus bel édifice public de la ville.

Déjeuner libre.

Nous gagnerons cet après-midi **Taormina**, très belle villégiature suspendue au-dessus de la mer. Nous verrons le splendide **théâtre antique** : construit sous les Grecs, remanié à l'époque romaine, c'est le plus vaste de Sicile après celui de Syracuse.

Une promenade nous conduira ensuite au cœur de cette splendide cité, sur la **piazza Vittorio Emanuele** où se dresse l'étonnant **palais Corvaia** (*vue extérieure*), avant de découvrir la **cathédrale**.

Retour à Catane. Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 3

Syracuse

(Environ 60 km)

Ce matin nous partirons pour **Syracuse**, l'une des plus importantes colonies grecques, fondée en 733 avant J.-C. par des colons corinthiens, nous visiterons le **parc archéologique de Neapolis**, doté de l'un des plus grandioses théâtres du monde grec, ainsi que les latomies, liées au sinistre souvenir du tyran Denys de Syracuse. Puis, nous verrons l'**église Santa Lucia al Sepolcro** qui abrite un chef-d'œuvre du **Caravage**, poignant et crépusculaire : *L'Enterrement de sainte Lucie*.

Déjeuner libre.

Sur l'**île d'Ortygie**, premier noyau de l'implantation grecque et cœur actuel de la ville, la **cathédrale** est édifiée sur le temple d'Athéna. Notre promenade nous conduira au temple d'Apollon et à la fontaine d'Aréthuse, en quelque sorte aux origines mythiques de la ville.

Dîner et nuit à l'hôtel à Syracuse.

Journée 4

Une histoire millénaire : Palazzolo Acreide, Syracuse

(Environ 80 km)

Nous irons ce matin contempler les magnifiques mises en scène architecturales qui constituent les décors de **Palazzolo Acreide** (sous réserve d'ouverture), l'antique Akrai, l'un des joyaux baroques de l'île. Nous commencerons notre découverte dans le **parc archéologique** qui recèle de beaux vestiges, notamment celui d'un **théâtre**.

Déjeuner libre.

L'après-midi, au gré d'une nouvelle promenade, nous admirerons le splendide portail de l'**église de l'Annunziata** (vue extérieure) et les façades de nombreux palais, tel le **palais Zocco** (vue extérieure).

De retour à Syracuse, nous profiterons d'un **temps libre**.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 5

Sur la route du baroque : Noto, le château de Donnafugata

(Environ 120 km)

Nous débuterons ce matin notre découverte du **Val di Noto**. Cette région du sud-est de la Sicile, inscrite au **patrimoine mondial de l'UNESCO**, abrite un patrimoine baroque d'exception, qui date essentiellement de la reconstruction survenue au lendemain du terrible tremblement de terre de 1693 qui détruit l'essentiel des villes. Les décors les plus suggestifs et les plus fascinants de la mise en scène baroque dans son expression urbaine, architecturale et décorative nous seront offerts par **Noto**. La ville s'organise suivant un schéma octogonal et autour de trois places scénographiques qui exploitent l'inclination naturelle du terrain. De plus, la particularité et la couleur de la pierre locale - un tuf tendre et doré - confèrent un surcroît de splendeur aux courbes et aux volumes des façades, telle celle de l'**église San Domenico**. Ce matériau se prête tout à fait à la réalisation d'ornements sculpturaux complexes et foisonnants, caractéristiques du style baroque sicilien. Les figures animales, fantastiques et grotesques, qui ornent le **palais Nicolaci** (visite extérieure) en témoignent.

Déjeuner libre en cours de visite.

L'après-midi, nous irons à la découverte du majestueux décor du **château de Donnafugata**. Immergée dans un parc de plusieurs hectares, cette immense demeure constitue un bel et curieux exemple de styles architecturaux divers, mariés entre eux : gothique, Renaissance ou encore vénitien.

Route pour Ragusa. Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 6

Décors baroques de Ragusa et de Caltagirone

(Environ 90 km)

Ce matin, nous visiterons **Ragusa**, également transformée suite au tremblement de terre de 1693. La ville est scindée en deux parties. Dans la ville basse dite **Ragusa Ibla**, nous contemplerons le décor baroque que compose la **basilique San Giorgio**, précédée d'un escalier monumental.

Déjeuner libre.

Cet après-midi, nous prendrons la route pour **Caltagirone**, reconstruite dans un esprit baroque dont nous verrons les plus beaux exemples sur la **place Umberto Ier**, jalonnée par l'édifice de la cour capitaniale, la **cathédrale** ou encore l'**église du Gesù** (sous réserve d'ouverture). La ville est également réputée pour sa production de majoliques, comme en témoigne son célèbre et coloré **escalier de céramique**.

Retour à Ragusa. Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 7

Scicli, Modica

(Environ 60 km)

La journée commencera à **Scicli**, antique cité séculaire, arabe et normande, dont l'actuel schéma urbain se partage entre les quartiers médiévaux et le centre baroque. Nous découvrirons l'**église Santa Maria La Nova** (vue extérieure). Puis, nous atteindrons l'**église Saint-Barthélémy** située dans un spectaculaire et âpre paysage rocheux.

Déjeuner libre.

Nous découvrirons cet après-midi **Modica**, pittoresquement située sur le flanc d'un éperon rocheux. Également reconstruite au lendemain du tremblement de terre de 1693, la ville prospéra longtemps sous les règnes arabe et normand. Nous verrons notamment l'**église San Giorgio** dont la façade exploite la courbe de la falaise.

Retour à Ragusa. Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 8

La villa romaine du Casale à Piazza Armerina, Catane, et retour à Paris

(Environ 240 km)

Ce matin, nous atteindrons **Piazza Armerina**, et nous découvrirons la **villa romaine du Casale**, classée au **patrimoine mondial de l'UNESCO**. Tout à fait exceptionnelle par ses dimensions, elle constitue l'un des rares exemples de fouilles romaines en Sicile et nous livre, dans ses nombreux pavements de mosaïques, d'extraordinaires images.

Déjeuner libre.

Transfert à l'aéroport de Catane. Vol régulier pour Paris.

Le programme des premier et dernier jours peut être modifié et adapté en fonction des horaires d'arrivée et de départ des vols.

Départ du 03 octobre au 10 octobre 2026 (8 jours / 7 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

TARIFS

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

✓ Ces prix comprennent :

- les vols réguliers
- les taxes d'aéroport
- l'hébergement en demi-pension en hôtels 4*, soit sept repas, hors boissons
- un autocar privé pour les transferts de l'aéroport / hôtel / aéroport, et pendant les principaux déplacements
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- la visite privée du palais Biscari à Catane
- les taxes de séjour obligatoires
- les entrées dans les sites mentionnés dans le programme
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier
- l'assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les déjeuners
- les boissons
- les pourboires usuels aux guides et chauffeurs
- les dépenses d'ordre personnel
- le port des bagages
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

Hôtellerie (classification en normes locales)

- RAGUSE - Poggio del Sole 4★
<https://www.poggiodelsolehotel.it/>
- SYRACUSE - Hébergement Syracuse 4★
- CATANE - 20 Miglia Boutique Hotel 4★
<https://www.20migliahotel.com/>

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Les hôtels 4* en Sicile sont généralement modernes et confortables. Toutefois, le tourisme étant axé majoritairement sur le séjour balnéaire, il est difficile de trouver une hôtellerie de charme et de caractère comme nous le souhaiterions. Nous attirons votre attention sur le fait qu'en Italie, de manière générale, les hôtels qui ne sont pas des réalisations récentes, proposent des chambres individuelles de taille souvent réduite, inférieure à celle des chambres doubles. Possibilité de réserver une chambre double à usage individuel. **Pour le tarif : nous consulter.**

Autres départs

DATE	DURÉE	PRIX	CONFÉRENCIER
Départ garanti 29/09/2025 - 06/10/2025	8j / 7n	2 790 € / pers.	 Nicolas Gentile

Informations pratiques - Italie

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : consulat d'Italie 5 boulevard Emile Augier 75016 Paris - Tel. : 01.45.20.78.22. <http://www.consparigi.esteri.it>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Adresses utiles :

- Office national du tourisme italien 23 rue de la Paix 75002 Paris - Tel. 01.42.66.03.96/01.42.66.66.68 ;
- Institut culturel italien 50 rue de Varenne 75007 Paris - Tel. : 01.44.39.49.39.

Change : l'Italie fait partie de la zone euro. Comme en France la monnaie est donc l'Euro.

Electricité : les prises italiennes sont alimentées par du courant alternatif 220 volts et acceptent des fiches mâles à deux broches. Mais les fiches italiennes présentent différentes tailles. Par précaution, il convient de se munir d'un adaptateur. Achetez-le avant de partir car vous aurez du mal à en trouver sur place. Dans la plupart des hôtels 3* et plus, les salles de bain sont équipées de prises spéciales pour les rasoirs et sèche-cheveux ; toutefois n'oubliez pas de vérifier le voltage.

Horaires d'ouverture : banques de 08h30 à 12h45 du lundi au vendredi, magasins de 08h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 du lundi au samedi.

Pourboires : au restaurant, il est d'usage de laisser un pourboire quand le service n'est pas compris. Un pourboire correspondant à 10 % de la note est considéré comme généreux. Quand un chauffeur de taxi ou un portier d'hôtel s'est montré obligeant, il suffit d'arrondir le coût aux 2 € supérieurs environ.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccination et de se prémunir contre les moustiques. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie si vous deviez recevoir des soins médicaux en Europe.

Taxe de séjour : en 2007, l'Italie a décrété une taxe de séjour d'un montant maximum de 5 € par jour, applicable par les municipalités qui le souhaitent. Cette taxe est réinvestie dans les structures et services touristiques.

Téléphone : pour téléphoner depuis l'Italie vers la France, composer le 00 33, suivi des neuf chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial).

Tenue vestimentaire : emportez des tenues d'hiver de novembre à mars, et des vêtements plus légers d'avril à octobre. Prévoyez une paire de chaussures confortables car les visites et certains déplacements dans une partie des centres historiques s'effectueront à pied. Il est toujours utile d'emporter un chapeau pour se protéger du soleil au cours des visites en extérieur. Les Italiens sont très attentifs à l'habillement et ils notent immédiatement les vêtements excentriques ou indécents. Dans les lieux de culte, un code vestimentaire strict est imposé : le torse et les épaules doivent être couverts, et les shorts et les jupes doivent descendre au-dessous du genou.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent

également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 Intermedes.com - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet Intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.